



CONNECTÉS Mélodies en ligne

A l'ère du numérique, notre façon d'écouter la musique a changé. Plus besoin d'acheter des disques, il suffit de se connecter.

PAGE 18

LE MAG

CONCERT Le violoniste Augustin Hadelich s'apprête à conquérir la Salle de musique. Un concerto chargé d'émotions

DOMINIQUE BOSSHARD

Augustin Hadelich n'a jamais foulé la scène de la Salle de la musique de La Chaux-de-Fonds jusqu'ici. Le violoniste, il est vrai, n'a que 33 ans. Vendredi prochain, c'est avec le Lucerne Symphony Orchestra qu'il découvrira les lieux. Encore une première. «*Nous n'avons jamais travaillé ensemble, mais je connais la réputation du LSO et de son chef James Gaffigan, qui est très connu aux États-Unis*», commente le virtuose. Soliste et musiciens s'uniront autour de la partition du Concerto pour violon et orchestre en la mineur, op. 53, d'Antonin Dvorak.

Augustin Hadelich, avez-vous beaucoup joué cette pièce de Dvorak?

Je l'interprète depuis de nombreuses années déjà, et je l'aborde encore à plusieurs reprises cette saison. C'est une œuvre passionnante et magnifique qui, comme de nombreuses œuvres de Dvorak, est très influencée par la musique folklorique tchèque et par son langage musical typiquement slave. De par sa forme, elle est très influencée par le Concerto de Bruch. Il y a vraiment beaucoup de similitudes entre les deux œuvres. Le violoniste virtuose Joseph Joachim (réd.: à qui l'œuvre était dédiée) n'aimait pas ce concerto, en raison de sa forme inhabituelle; de ce fait, il a quasiment été banni des programmes pendant longtemps. Mais depuis quelques décennies, on assiste à une renaissance de cette œuvre, et on me demande souvent de la jouer.

Cette œuvre est, paraît-il, une véritable aubaine pour les violonistes. Comment l'abordez-vous vous-même?

La partie de violon est très difficile techniquement, ce qui explique aussi certainement pourquoi ce concerto n'a pas été souvent donné en concert. A l'époque, ce genre de pièce pouvait sembler très compliqué. Aujourd'hui, plus de cent ans plus tard, la situation a changé, car la technique violonistique a beaucoup évolué. Ce concerto est chargé d'émotions et parfois impulsif. L'enjeu est de transmettre ces sentiments et cette passion au public. Une autre difficulté chez Dvorak tient à



Augustin Hadelich se consacre au violon depuis près de trente ans. SP-ROSALIE O'CONNOR

l'instrumentation: quand, par exemple, il y a huit cuivres et des cors qui jouent en même temps que le violon, cela peut devenir compliqué, parce que ces instruments sont plus aigus. Il faut trouver un équilibre, ce qui requiert une grande écoute mutuelle.

Enfant, vous projetiez-vous en musicien?

En fait, j'ai passé la majeure partie de ma vie sur scène. Je donnais déjà beaucoup de concerts à l'âge de 10, 11, 12 et 13 ans. Ce sont des expériences plaisantes, mais qui n'ont rien à voir avec ma carrière aujourd'hui. Un petit garçon qui joue du violon, cela crée un engouement. Quand on est adulte, on n'est soudain qu'un violoniste parmi d'autres, et la comparaison s'exerce avec tous nos pairs, les vivants comme les morts. C'est tout autre chose. A 20 ans, je me suis envolé pour New York et

c'est comme si j'étais reparti de zéro. J'y ai gagné un concours il y a dix ans, qui a lancé ma carrière.

Vous avez étudié à la Juilliard School avec Joel Smirnoff. Que vous a-t-il transmis, principalement?

Je suis allé le voir, parce que, avec du recul, j'ai eu l'impression que les professeurs avec qui j'avais appris le plus de choses étaient des chambristes, du fait de leur approche musicale et de leur manière de voir une œuvre dans son ensemble. Or Smirnoff était violoniste dans le Quatuor Juilliard. Il avait de la personnalité et je l'appréciais beaucoup. J'ai énormément appris à ses côtés, musicalement et techniquement. Et l'environnement de la Juilliard était exactement ce qu'il me fallait. J'avais vécu pendant près de 20 ans en Toscane, à la campagne, où j'étais coupé du monde en quelque sorte. A la Juilliard

School, j'ai côtoyé d'autres musiciens, j'ai découvert des orchestres et des chefs invités, je me suis plongé dans d'autres influences.

De Telemann et Bach à Dutilleux et David Lang, vous vous exprimez dans un large répertoire; avez-vous néanmoins plus d'affinités avec une période en particulier?

Sans surprise, je joue des œuvres de Mendelssohn, Brahms, Dvorak, Sibelius, entre autres. Je joue un peu de tout, je n'ai pas de répertoire de prédilection. J'ai interprété la Symphonie espagnole de Lalo la semaine dernière; cette semaine, je joue la Sérénade de Leonard Bernstein à Amsterdam, et c'est complètement différent. La musique contemporaine est aussi importante pour moi. Je me suis par exemple beaucoup consacré à Dutilleux ces dernières années. Si je fréquente des œuvres

TRAJECTOIRE ASCENDANTE

Ses parents sont allemands, mais Augustin Hadelich est né et a grandi en Italie. Ses deux frères aînés, qui jouent chacun d'un instrument, éveillent son envie de faire de la musique. Il se frotte au violon à 5 ans, se découvre des idoles ensuite, David Oistrakh, Uto Ughi. Grièvement blessé dans l'incendie de la ferme familiale, il est stoppé dans sa progression à 15 ans. Il reprendra son archet, entamera une carrière aux États-Unis où il a posé ses valises et l'étui de son violon. Son enregistrement de «*L'arbre des songes*» de Dutilleux lui a valu d'être sacré meilleur soliste classique aux Grammy Awards en 2016.

romantiques pendant plusieurs semaines, j'ai besoin d'enchaîner avec du classique ou du contemporain, ou quelque chose de neuf. Puiser dans tous les répertoires, c'est excitant, c'est ce qui fait que je ne m'ennuie jamais.

L'album que vous venez de sortir avec le London Philharmonic Orchestra associe le Concerto pour violon de Tchaïkovski à la Symphonie espagnole de Lalo. Quels sont vos liens avec ces œuvres?

Je joue ces deux œuvres depuis l'âge de 8 ou 9 ans, celle de Tchaïkovski plus souvent que celle de Lalo. La Symphonie espagnole est une œuvre qui était très populaire à l'époque mais qui est tombée en désuétude par la suite. Quand je me suis à nouveau penché sur cette pièce, je me suis aperçu à quel point elle était remarquable. Je l'ai jouée relativement souvent ces dernières années, parce qu'il y a fort peu de violonistes qui, actuellement, l'incluent dans leur répertoire. Pour Tchaïkovski, c'est le contraire, tout le monde joue le Concerto. Cette longue tradition a figé la vision qu'on en a. Mais cette œuvre me tient à cœur; durant ma carrière, j'ai fait des pauses durant lesquelles je ne l'ai pas jouée, pour pouvoir l'aborder avec un regard neuf à chaque fois.

● La Chaux-de-Fonds, Salle de musique, le 17 fév., 20h15. Egalement au programme: la Symphonie No 38 «*Prague*» de Mozart et deux poèmes symphoniques de Dvorak, «*La colombe sauvage*» et «*La sorcière de midi*».

ÉCRAN Cinq films de procès présentés par des spécialistes des questions judiciaires.

Quand l'ABC rend justice au cinéma

En prélude aux journées portes ouvertes du Service de la justice du canton de Neuchâtel, le cinéma ABC, à La Chaux-de-Fonds, invite le public à découvrir cinq films de procès ce week-end, en présence de Pierre Aubert, François Bohnet et André Kuhn, tous trois spécialistes des questions judiciaires. Procureur général, le premier présentera «*Une séparation*» du réalisateur iranien Asghar Farhadi (aujourd'hui à 17h). Auréolé de l'Ours d'or, du César et de l'Oscar du meilleur film étranger en 2011, ce film virtuose révèle les injustices politiques, sociales et intimes, à travers des scènes d'audience privilégiant la rhétorique à l'examen des faits. Avocat de droit à l'Université de Neuchâtel, Fran-

çois Bohnet posera son regard sur «*Préjudice*» de Steven Zaillian (aujourd'hui à 20h30), un film de prétoire dans la plus pure tradition du genre, qui repose sur un face-à-face tendu entre John Travolta et Robert Duvall. En sa qualité de professeur de droit pénal et de criminologie à l'Université de Neuchâtel, André Kuhn présentera lui deux films. Tout d'abord, le cultissime «*Douze hommes en colère*» (1957; demain à 10h30), premier long-métrage de Sidney Lumet, où onze jurés assis en salle de délibération condamnent un adolescent à la chaise électrique, avant que le douzième (interprété par Henry Fonda) ne remette en question les preuves et les apparences trompeuses. Formida-

Fabrice Luchini officie aux Assises dans «*L'hermine*». SP

ble de suspense, ce huis clos fait d'une part figure de plaidoyer contre les jugements arbitraires et la peine de mort, d'autre part de modèle de mise en scène cinématographique.

Pour suivre, les spectateurs de l'ABC pourront entendre le point de vue du même André Kuhn à propos de «*L'hermine*» de Christian Vincent, où l'inénarrable Fabrice Luchini joue, tout en fêlures subtiles, le rôle d'un président de Cour d'assises pour le moins troublé par une jurée (demain à 14h)... Enfin, l'événement cinéphilie et judiciaire de IABC se terminera en beauté avec «*Autopsie d'un meurtre*» (1959), l'un des chefs-d'œuvre d'Otto Preminger, avec James Stewart et la musique de Duke Ellington (demain à 17h).

● RAPHAËL CHEVALLEY

● La Chaux-de-Fonds, ABC, aujourd'hui à 17h et 20h30, demain à 10h30, 14h et 17h.

LE LIVRE DE LA SEMAINE

AGATHE BAUMONT
LIBRAIRIE
LA MÉRIDienne,
LA CHAUX-DE-FONDS

Tanguy Viel, juste et magistral

Martial Kermeur, ancien ouvrier des arsenaux brestois, est employé depuis son licenciement par la mairie de la Prestquelle. Il garde et entretient ce que les gens de là-bas appellent le château, une grosse bâtisse que la Ville tente de vendre depuis quelques années. C'est donc bien volontiers qu'il fait visiter les lieux à Antoine Lazenez. Le promoteur immobilier local parvient rapidement à persuader les habitants qu'il y a là le potentiel d'une station balnéaire grand luxe. Face au juge devant lequel il comparait six ans plus tard pour meurtre, Kermeur commence son discours par le récit de cet événement. S'annonce alors un roman noir écrit essentiellement au discours direct selon le point de vue de l'accusé. Tanguy Viel distille au gré des déclarations de son personnage principal les éléments d'un discours politique, où Kermeur fait figure de laissé pour compte du déclin industriel, floué par la vie, puis par un investisseur véreux. Le protagoniste interpelle ainsi le magistrat: avec son code pénal appris par cœur peut-il juger de cette affaire où la violence a emprunté des voies détournées? C'est dans la réponse que le juge va donner à cette question que réside la force et le brio du roman.

● «*Article 353 du code pénal*», Tanguy Viel, éd. de Minuit, 174 p.